



TERMES DE REFERENCE POUR L'ÉVALUATION A MI-PARCOURS DU PROGRAMME MICROFINANCE, AGRI-FINANCE ET CHAINES DE VALEUR (MAVC)

1. CONTEXTE

Depuis le mois d'Octobre 2014, ICCO-Coopération a débuté un Programme de Microfinance, Agri-Finance et Chaines de Valeur (MAVC) au Burundi. Ce programme comporte deux principales composantes à savoir le développement des chaines de valeur et l'accès au financement des petits producteurs. Afin de résoudre la problématique de l'accès des petits producteurs au financement agricole, le programme s'attèle à créer le maximum de synergie entre ces deux composantes, il est prévu de connecter ces petits producteurs aux Institutions de Micro Finance (IMF).

Commencé sur une très bonne lancée en fin 2014, le programme MAVC a subi un ralentissement du fait de la crise socio-politique qui a secoué le Burundi et dont la morosité socio-économique se fait toujours sentir. Des actions sont mises en place pour réorienter et accélérer l'exécution des activités (retardées) sur le terrain.

L'objectif global du programme est l'augmentation des revenus et l'amélioration de la sécurité alimentaire de 150 000 ménages ruraux par un meilleur accès à la Microfinance rurale via une approche intégrée de développement de quatre chaines de valeur (**Pomme de terre, Manioc, Banane et Riz**) et de développement des produits financiers adaptés à la situation du monde rurale.

Le programme MAVC a déjà mis sur pieds une stratégie d'intervention qui se fonde sur un Développement durable des chaines de valeur basé sur une trilogie intégrant les fournisseurs de service, les IMFs et l'appui direct qu'offre le programme pour accompagner le renforcement organisationnel des OPs dans leur quête de viabilisation leur permettant d'être attractif vis-à-vis des IMFs. A cet effet, le programme appui des microprojets innovateurs des OPs, base de nos interventions dans les points d'entrée stratégiques que sont les multiplicateurs de semences et les unités de transformation. Nous pensons que les initiatives entreprises au niveau des points d'entrée nous permettent d'avoir le maximum d'impact auprès des populations cibles. Malgré les défis liés à la crise sécuritaire, le programme a particulièrement mis un point d'attention sur les aspects suivants :

- Mise en place d'une Stratégie « Market for Poor-M4P » permettant de rassurer les IMFs sur viabilité des Chaines de Valeur (CV);
- Création des liens entre Développement CV et Financement CV pour accroître l'impact des deux volets sur la population cible;
- Appui aux microprojets innovants tout en renforçant les synergies d'action entre le programme, les fournisseurs de services et les IMFs;



- Stimulation de productivité des Unités de transformation et PME afin d'accroître les débouchés pour les petits producteurs ;
- Mise en place des cadres de concertation sectoriels pour améliorer la gouvernance CV / outil de lobbying et plaidoyer.

Dans le but d'assurer une bonne continuité et réussite des activités prévues dans ce programme, ICCO-Coopération recherche un consultant ou un groupe de consultants (s) locaux ou internationaux ayant une expérience avérée dans l'évaluation de Programmes de développement avec la double composante de développement et financement des Chaines de valeurs Agricoles.

2. Objectif global

Evaluer les résultats du programme Microfinance, Agri finance et Chaines de Valeur au Burundi (MAVC) sur la base des activités déjà réalisées (tout en tenant compte des contraintes) et proposer des recommandations permettant de réorienter ce programme pour la seconde période.

3. Résultats attendus de l'évaluation

Les résultats attendus dans le cadre de cette évaluation à mi-parcours sont les suivants:

- i. Analyse des contraintes pour l'insertion du programme dans le contexte socioéconomique, culturel et national, tout en relevant les stratégies pour mitigation ces contraintes;
- ii. Evaluation des résultats du Programme, sur la base des indicateurs ayant été fixés pour les activités mises en œuvre jusqu'à ce jour ;
- i. Appréciation des résultats atteints par le programme (au regard des critères d'évaluation) et mesurer la capacité à pouvoir atteindre les résultats attendus à moyen terme ;
- ii. Evaluation de l'efficacité du dispositif de suivi-évaluation du programme pour la collecte des données et des informations sur terrain ;
- iii. Appréciation des stratégies d'intervention du programme et l'approche de développement des produits financiers pour la clientèle rurale développant les chaines de valeurs agricoles ; l'approche de développement des quatre chaines valeur basée à l'approche M4P et l'approche de financement de chaine de valeur
- iv. Analyse SWOT pour déceler les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités dans la mise en œuvre du programme MAVC, et proposer des suggestions pour améliorer les interventions futures ;
- v. Analyse de la visibilité des activités et résultats/extrants du Programme et proposer un plan de communication en vue de la renforcer ;
- vi. Evaluation de la pérennité/durabilité des actions déjà entreprises par le programme sur terrain et proposer des mesures pour leur amélioration et consolidation ;
- vii. Analyse des éléments de capitalisation et les leçons clés d'apprentissages du Programme depuis son lancement;
- viii. Evaluation du degré de satisfaction des diverses parties prenantes et bénéficiaires du Programme pour les résultats déjà atteints ;
- ix. Faire des propositions et des recommandations pour la seconde moitié du programme.



4. METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE

Pour la réalisation de l'étude, le consultant devra proposer une méthodologie pour arriver à des résultats dans la limite du temps et du budget. Le consultant devra faire référence aux critères d'évaluation (non exhaustifs) donnés en annexe.

5. MANDAT DU CONSULTANT

- Tenir une séance de discussion préalable d'avant mission avec l'équipe du programme et les représentants de l'ambassade des Pays Bas pour une meilleure compréhension de sa mission ;
- Proposer une approche méthodologique adaptée qui détaille tout le processus à entreprendre dans l'évaluation à mi-parcours du programme MAVC en tenant compte des points décrits au point 3. Cette proposition d'approche méthodologique nous permet d'apprécier la bonne compréhension du consultant de la problématique du développement des chaînes de valeur ainsi que de leur financement par les institutions de Microfinance;
- Faire des propositions et des recommandations pour la seconde moitié du programme ;
- Organiser (avec l'appui logistique du programme) un atelier de restitution du rapport provisoire aux différentes parties prenantes de cette évaluation ;
- Fournir un rapport définitif détaillant ses conclusions et recommandations.

6. DUREE DE L'ETUDE

La durée de l'étude est fixée à 25 jours ouvrables. Le détail des séquences d'intervention devra être précisé par le consultant.

7. PROFIL DU CONSULTANT OU EQUIPE DE CONSULTANTS

- ✓ Être de formation agronome et/ou socio-économiste rural ou tout domaine similaire;
- ✓ Possibilité de former une équipe de consultants dont les expertises sont prouvées dans les domaines de développement des filières agricoles et de financement agricoles à travers les institutions de micro finance peut être aussi envisagée;
- ✓ Disposer d'une expérience prouvée d'au moins 5 ans dans le domaine d'évaluation des Programmes de développement et financement des Chaînes de valeurs Agricoles et dans l'analyse d'impact des Programmes de développement;
- ✓ Avoir déjà eu à réaliser des études similaires et présenter des références solides des travaux antérieurs;
- ✓ Bonne connaissance et compréhension du contexte socio-économique burundais;
- ✓ Pouvoir présenter le rapport définitif en Français.

8. PROCEDURE DE SOUMISSION



Sur la base de ces Termes de Référence, les Consultants sont invités à soumettre leurs **offres techniques et financières** comprenant les éléments suivants :

❖ **Offre technique**

- ✓ Un CV détaillé ainsi que les photocopies de diplômes certifiés conformes à l'original ;
- ✓ Une note sur la compréhension de la mission ;
- ✓ Une approche méthodologique adaptée qui détaille tout le processus à entreprendre dans la conduite de l'évaluation à mi-parcours du programme MAVC;
- ✓ Un chronogramme des activités à réaliser pendant toute la durée de l'intervention ;
- ✓ Un exemplaire d'un travail similaire déjà réalisé ou tout autre document favorisant la sélection du consultant.

❖ **Offre financière**

De même que l'offre technique, l'offre financière à présenter au programme doit indiquer les honoraires du consultant ainsi que d'autres frais relatifs à la consultance.

Le contrat sera signé et le mode de paiement seront arrêtés dès que les deux parties se seront accordées sur l'offre technique et financière.

Sur la base de ces Termes de Référence (à consulter au siège de ICCO-Coopération ou demander par e-mail), les Consultants sont invités à soumettre leurs **offres techniques et financières** au Directeur Pays d'ICCO-COOPERATION, au plus tard le **07 Octobre 2016** à 17 heures. Ce dossier doit être mis dans une enveloppe fermée portant la mention : « Appel d'offres pour l'évaluation à mi-parcours du programme MAVC ».

Les intéressés peuvent prendre les termes de références détaillés au siège ICCO-COOPERATION à Bujumbura sis à Rohero I, Blvd du 28 Novembre. **Tél : (+257) 22-27-90-28 ou 22-27-90-29**, ou les recevoir par **e-mail** à l'adresse suivante : e.inagahore@icco.nl

9. LANGUE DE TRAVAIL ET RAPPORTAGE

La langue de travail au Burundi étant le français, il est souhaité que la soumission du rapport soit en Français.



ANNEXE I : RAPPELS SUR LES ELEMENTS A PRENDRE EN COMPTE POUR LA DEFINITION DES CRITERES D'EVALUATION

Un critère d'évaluation est l'angle à partir duquel on porte une appréciation. Une évaluation porte généralement sur les critères principaux suivants :

1. **Bien-fondé** : « les raisons que nous avons de faire ce que nous faisons ». Le bien-fondé peut être analysé sur les plans de la pertinence et de la cohérence.

➤ **Pertinence** : « caractère d'un Programme répondant aux attentes de tout ou partie des acteurs concernés ».

Les questions liées à ce critère peuvent être : les objectifs de l'action de développement correspondent-ils aux besoins du pays, aux priorités globales, aux politiques des ministères impliqués et des bailleurs de fonds ? Cette question se pose notamment de façon rétrospective, compte tenu de l'évolution du contexte.

➤ **Cohérence** : « Caractère d'un Programme dont les moyens sont adéquats à l'objectif et adéquats entre eux. »

Question liée : les activités mises en œuvre permettraient-elles d'atteindre les objectifs ?

Questions connexes : D'autres moyens, en qualité et en volume, auraient-ils été plus appropriés pour réaliser l'objectif poursuivi ? Lesquels ? Comment et par qui ont été assurés le pilotage et la coordination des divers volets du Programme ? Cette coordination a-t-elle permis une mise en cohérence satisfaisante des actions ? Le partenariat des différents acteurs impliqués a-t-il été satisfaisant ?

2. **Efficacité** : « Caractère d'un Programme produisant les effets attendus ».

Question liée : dans quelle mesure les activités du Programme sont-elles permis d'atteindre les résultats escomptés ? On réalise généralement une comparaison des réalisations par rapport aux objectifs (%), en expliquant les écarts éventuels. Ce critère ne doit pas masquer certains problèmes organisationnels ou de pérennisation des investissements (non prise en charge de leur participation par les bénéficiaires, usure prématurée des matériels installés,...) ;

3. **Efficience** : « Caractère d'un Programme dont les effets sont à la mesure des ressources employées. »

Question liée: les résultats auraient-ils pu être obtenus avec des moyens plus économes ? Il est d'usage de comparer les résultats obtenus avec les moyens mis en œuvre, par référence aux normes admises pour le même type d'activité, par exemple. Les moyens dont il faut tenir compte s'entendent au sens large : financiers, humains et matériels, provenant du Programme, des collectivités locales, des bénéficiaires.

4. **Impact** : « Ensemble des effets, positifs ou négatifs, primaires et secondaires, générés par l'action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non. » A un



premier niveau d'analyse, on peut comparer les effets globaux du Programme à la situation qui correspondrait à une « saturation » de l'intervention, au niveau de la zone du Programme. On peut également estimer les impacts à un degré inférieur : village, sous-région,...Un impact peut être défini du point de vue technique, économique, social, sanitaire...

5. Durabilité ou viabilité : « Caractère d'un Programme engendrant des activités ou une structure capable de « vivre » et de se développer. » Il s'agit essentiellement d'apprécier la capacité des actions entreprises à perdurer (survie après retrait de l'intervention extérieure) et à s'étendre de manière autonome (reproductibilité).